

Annexe n° 6-2
**SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD**

GUIDE DU CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministreen date du
tel que modifié par l'arrêté en date du
(Jort n°.....du.....)

Organisme : Ministère du Commerce : Centre de Promotion des Exportations
Domaine de la prestation : Commerce Extérieur
Objet de la prestation : Attestation de dépôt de déclaration d'une Société de commerce international .

Conditions d'obtention

-Présenter un dossier comportant les pièces ci-après indiquées .

Pièces à fournir

- Déclaration de constitution et d'exploitation d'une société de commerce international
- Nomenclature d'investissement et de financement
- Photocopie de la pièce d'identité
- Attestation de libération du capital pour les sociétés résidentes
- Photocopie du diplôme et engagement d'assumer personnellement et à plein temps la responsabilité de la gestion du projet pour les jeunes promoteurs .

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
- Dépôt du dossier - Délivrer l'attestation	L'administration centrale du Centre de Promotion des Exportations	- de un à deux jours

Lieu de dépôt du dossier
Service: Centre de Promotion des Exportations Adresse : 28 rue Gandhi 1001 Tunis

Lieu d'obtention de la prestation
Service: Centre de Promotion des Exportations Adresse : 28 rue Gandhi 1001 Tunis

Délai d'obtention de la prestation
- de un à deux jours

Références législatives et/ou réglementaires
- Loi N°94-42 du 07-03-94 fixant le régime applicable à l'exercice des activités des sociétés de commerce international tel qu'il a été complété par la loi N°98 -102 du 30-11-98 - Arrêté du Ministre de l'Economie Nationale du 12-04-94 fixant le capital minimum exigé pour la constitution des sociétés de commerce international telqu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre du commerce du 28-04-99 .